

## **Les rouages européens: mieux comprendre pour agir**

### **Le processus décisionnel spécifique aux secteurs financiers**

- Les acteurs et mécanismes propres au secteur financier
- Les institutions : Parlement européen, Conseil, Commission, agences de supervision (ESMA, EBA, EIOPA) ...



Patrick Starkman

*Centre d'Etudes et d'Information Politiques et Stratégiques*

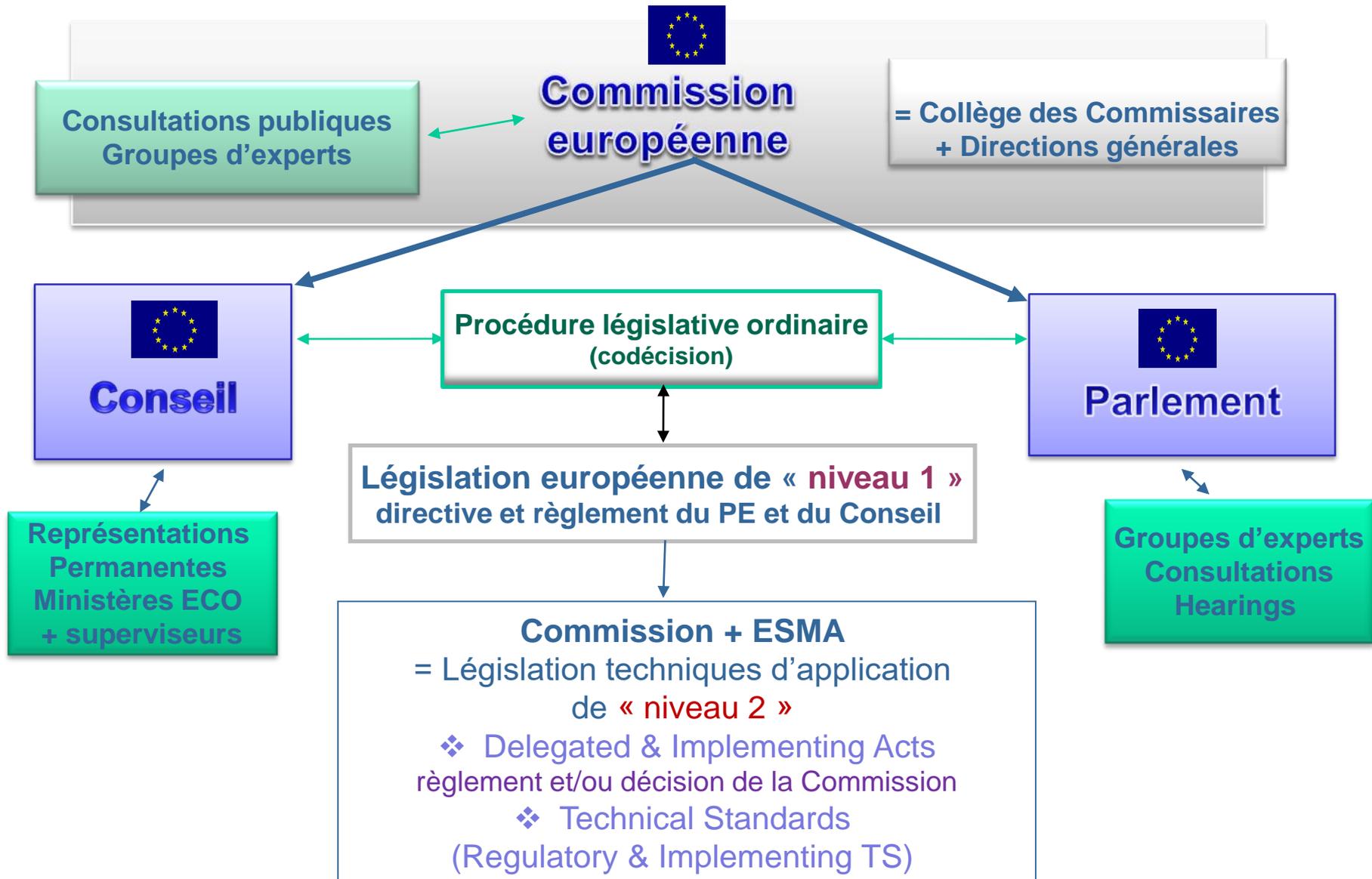
# Le processus de régulation des marchés financiers dans l'UE

---

## Le rôle du Parlement européen



# Le processus législatif



# Parlement européen : les phases et les acteurs du processus décisionnel

## Sélection, rôle et organisation de la Commission (ECON) en charge/responsable et des Commissions pour avis

- Importance des rapporteurs et des shadow rapporteurs (désignation des rapporteurs : le système des "points ;
- Rôle des « Rapporteurs » : analyse du projet, consultation des parties concernées, discussion au sein du comité
- Rôle du « Coordinateur politique »: recommandation d'une ligne politique à suivre.

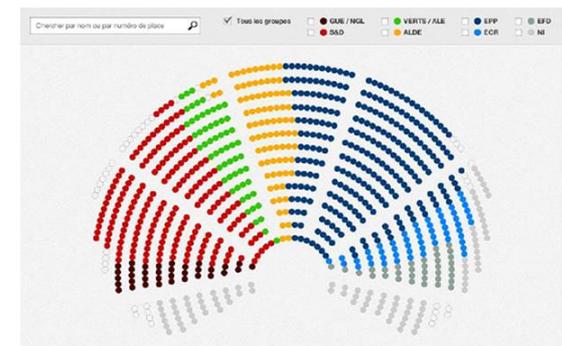


## Phases clefs

- Amendements déposés par le Rapporteur, les Shadows et les autres députés européens
- Débats sur les amendements
- Proposition d'amendements de compromis
- Vote en Commission
- Amendement & Vote en plénière du texte intégral ou des amendements des commissions uniquement



## Rôle des groupes politiques dans le processus décisionnel



# **Cadre et objectifs de la nouvelle architecture de la régulation financière dans l'Union européenne**

---

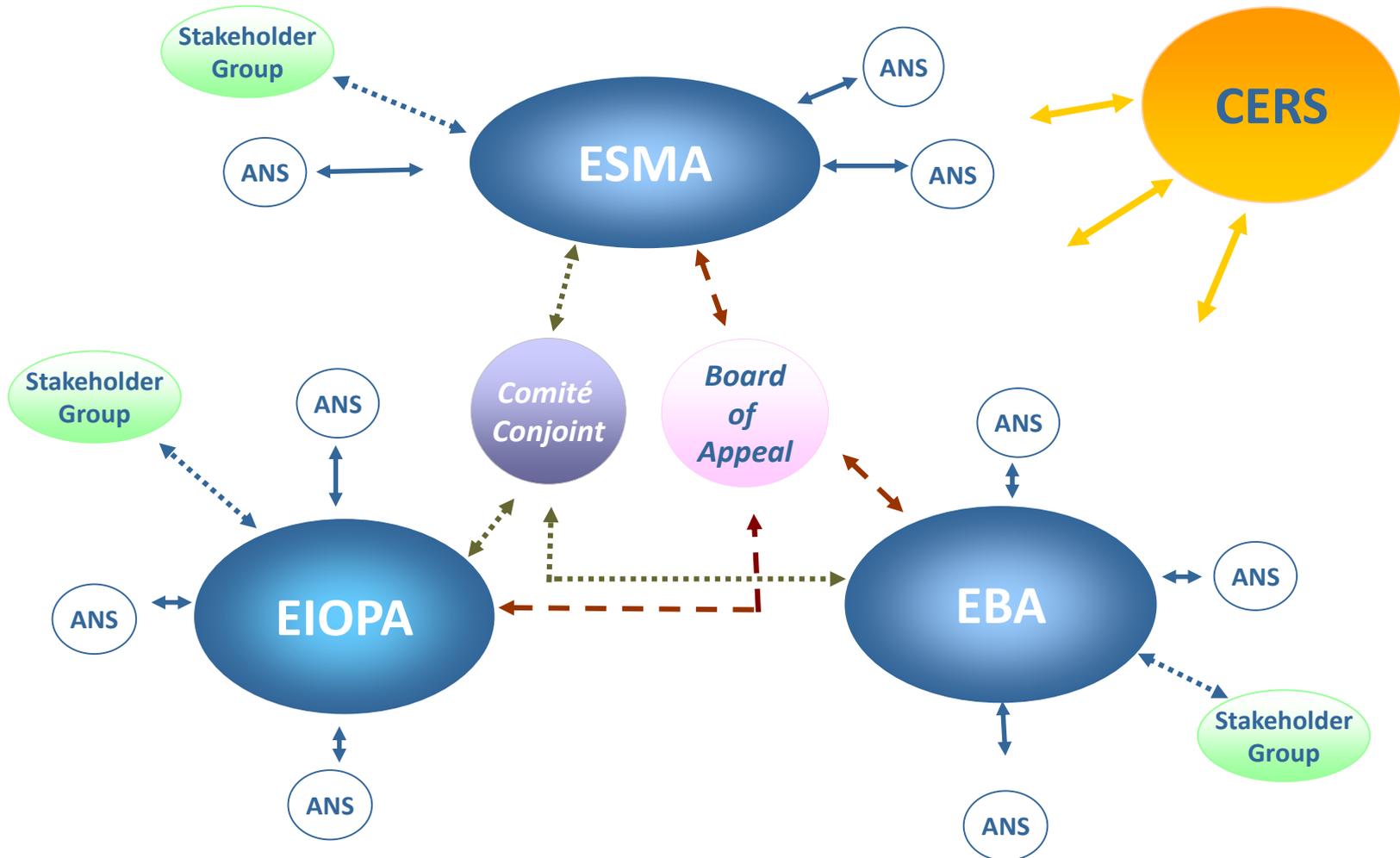
**La nouvelle architecture a été adoptée le 22 septembre 2010 par le Parlement européen et le 17 novembre 2010 par le Conseil**

**Elle a pour objectifs de:**

- **Remédier aux failles observées pendant la crise de 2007-2008 et aux crises connexes**
- **Améliorer le fonctionnement du marché intérieur, par « un niveau de réglementation et de supervision élevé, efficace et cohérent »**
- **Couvrir l'ensemble des activités/acteurs liés à la stabilité du système financier**
- **Harmoniser finement les règles applicables**
- **Accélérer l'adoption des normes techniques**
- **Renforcer la coordination internationale de la supervision**

# Architecture de la regulation européenne

le système européen de surveillance financière (SESF): supervision micro et macro-prudentielle



ANS = Autorité Nationale de Supervision/régulation

# Missions et pouvoirs des ESAs dans le processus d'édiction des normes et de régulation

---

## Niveau 2

- Donner des avis à la Commission sur les actes délégués
- Elaborer des normes techniques: RTS et ITS (juridiquement contraignantes lorsqu'adoptées par la Commission)

## Niveau 3

- Rédiger des guidelines (« comply or explain »), opinions, Q&A...

## « Niveau 4 »

- Mener des peer review
- Garantir l'application cohérente du droit UE (décisions contraignantes)
- Régler des différends en matière d'application des textes entre superviseurs nationaux par la médiation (décisions contraignantes)

## Niveau 2 du processus

Adoption des normes techniques contraignantes (Technical Standards)

---

### Actes législatifs de niveau 1

le champ d'application des standards techniques est délimité par la législation européenne de niveau 1. cf. directives dites omnibus, MiFID2, MAD2, directive Transparence etc.



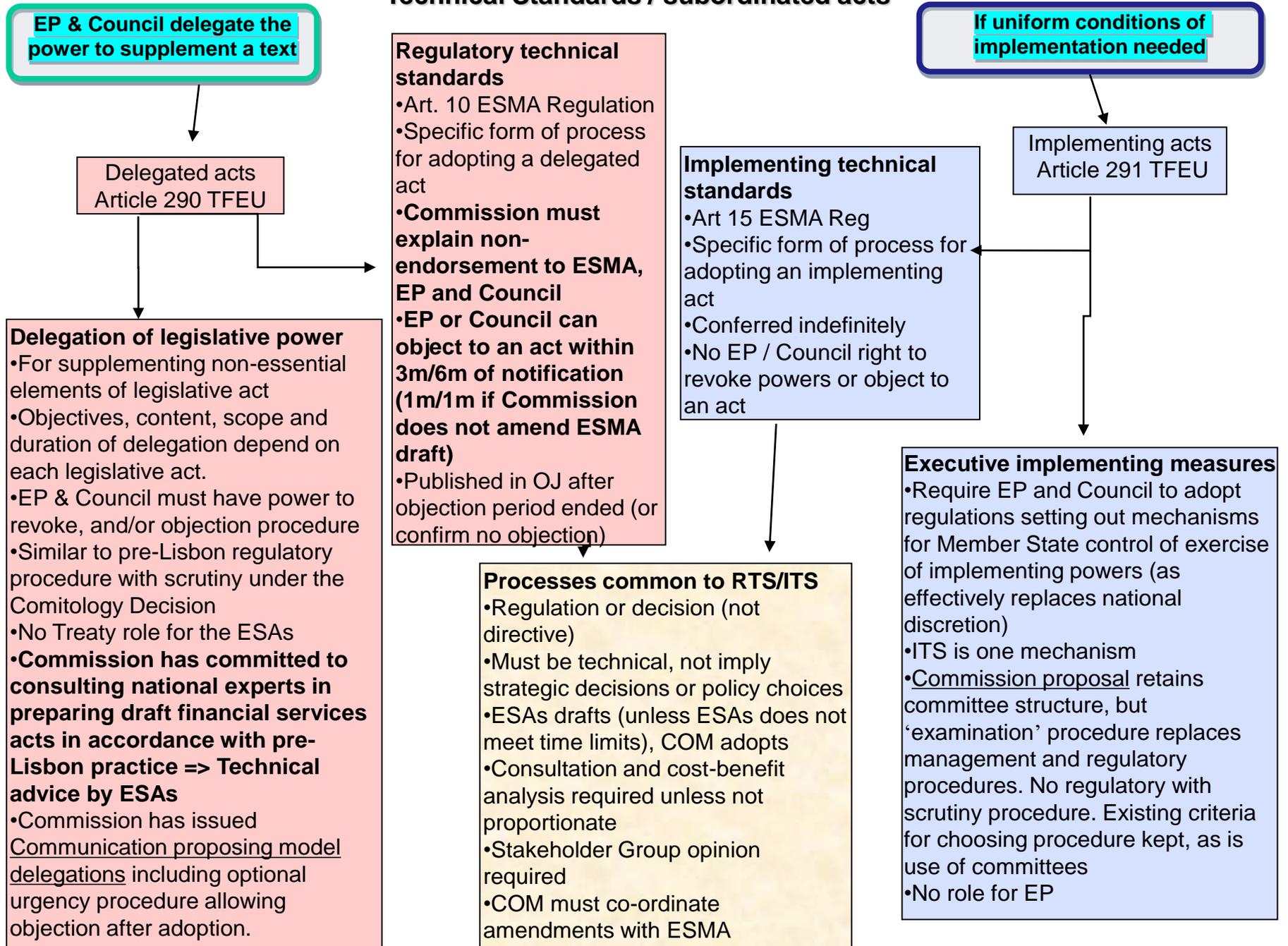
L'ESMA rédige et adopte des projets de standards techniques  
(pour les mesures précisées dans les actes de niveau 1)



La Commission peut:

- modifier ces projets si elle apporte des justifications
- adopter les projets sous forme de règlement ou décision

## Technical Standards / subordinated acts



## Niveau 4

L'ESMA vérifie la bonne application de la législation UE

---

L'ESMA enquête sur les cas de mauvaise (ou non ) application de la loi de l'UE par une autorité nationale de supervision



L'ESMA fait une recommandation à l'autorité nationale de supervision



En cas de non-application par l'autorité nationale:  
la Commission prend une Décision

Si l'autorité nationale n'obtempère pas,  
et si la décision peut s'appliquer directement,  
l'ESMA peut adresser une décision individuelle à une entreprise  
supervisée par l'autorité nationale visée

## Niveau 4

Résolution d'un désaccord entre autorités nationales

Médiation juridiquement contraignante

---

**Une ou plusieurs autorités nationales de supervision demande l'aide de l'ESMA pour résoudre un désaccord d'interprétation d'un texte**



**Phase de conciliation initiée et organisée par l'ESA**



**En cas de désaccord persistant  
l'ESMA prend une décision juridiquement contraignante  
qui doit être appliquée par les autorités nationales**

**Si la décision n'est pas appliquée  
L'ESMA peut adopter une décision individuelle adressée  
à une entreprise supervisée par l'autorité nationale visée**

